

Les chalets de la Taure

Briançonnais - Villar-Saint-Pancrace



Vue depuis le sentier des chalets de la Taure (©Michel Ducroux)



Une randonnée facile en boucle au cœur du Bois des Ayes.

S'étendant sur près de 400 hectares, il s'agit de l'une des plus belles cembraies d'Europe, abritant une forte proportion d'arbres âgés.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 7.7 km

Dénivelé positif : 366 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Eau, Flore et forêt, Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

Départ : Plan Peyron

Arrivée : Plan Peyron

Communes : 1. Villar-Saint-Pancrace

Profil altimétrique

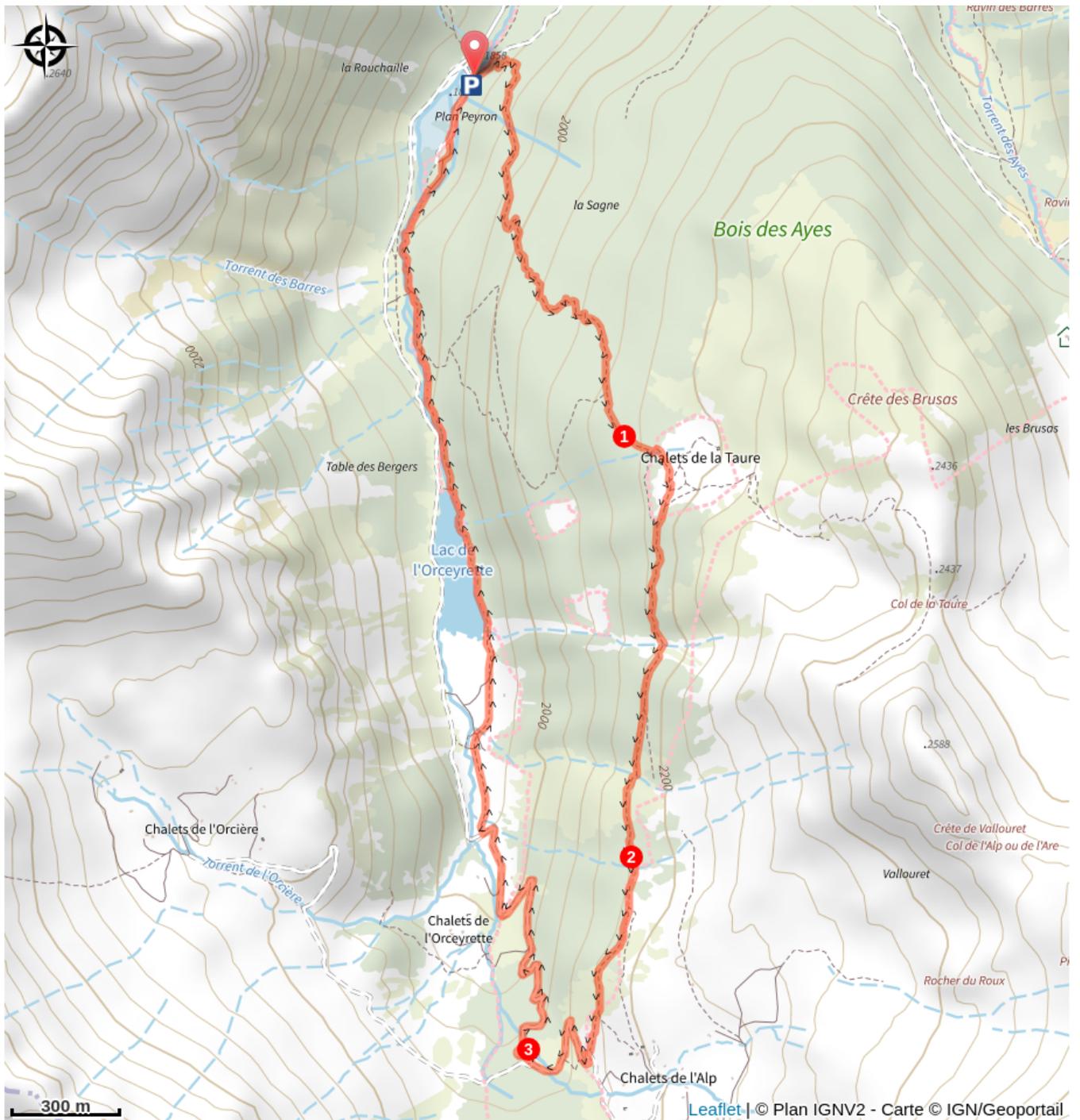


Altitude min 1859 m Altitude max 2182 m

En voiture depuis Villard Saint Pancrace, suivre la direction des Ayes pour se garer sur le parking en terre de « Plan Peyron ».

1. Emprunter la large piste juste en face : un petit sentier s'élève sur la droite et serpente en lacets à travers le bois des Ayes jusqu'aux chalets de la Taure.
2. Traverser les chalets ; le sentier se poursuit en balcon au dessus du lac de l'Orceyrette pour ensuite redescendre doucement vers les chalets de l'Alp.
3. Rejoindre ensuite la large piste sur la droite en direction du lac puis récupérer le petit sentier en rive droite du lac, puis du torrent jusqu'à Plan Peyron.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

i Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



! Recommandations

Certaines parties du site Natura 2000 Bois des Ayes sont des espaces protégés avec des réglementations spécifiques, la loi prévoit des amendes en cas d'infractions. La réserve du Bois des Ayes vise notamment à protéger la nidification des pics, des rapaces nocturnes, et du Tétrás Lyre.

Le site est ouvert à tous, n'oubliez cependant pas de respecter quelques recommandations :

- Rester sur les sentiers balisés
- Tenir son chien en laisse
- Se comporter discrètement
- Photographier les fleurs et animaux depuis les sentiers
- Laisser les pierres à leur place
- Ne pas allumer de feu
- Ramener ses déchets



Matériel

Chapeau/casquette pour se protéger du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, bâtons de marche, crème solaire, plusieurs litres d'eau, veste coupe-vent.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de l'Izoard

izoard@hautesvallees.com

Tel : 06 07 07 31 08

<https://www.izoard-tourisme.fr>



Source



Apidae

<http://www.apidae-tourisme.com>



Office de Tourisme des Hautes Vallées

<https://www.hautesvallees.com>